

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Sélection de candidats aux fonctions de membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN)

(REF : TPC-1120Ro4MCR)

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) est une structure administrative indépendante dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie financière et de gestion. Elle exerce ses missions de manière indépendante, impartiale, équitable et transparente. Elle est dotée de deux (2) organes, à savoir le Conseil de Régulation et le Secrétariat Exécutif.

Le Conseil de Régulation est l'organe de délibération et de décision de l'Autorité de Régulation. Les membres du Conseil de Régulation sont nommés par décret pris en Conseil des Ministres pour un mandat de cinq (05) ans renouvelable une fois, sur proposition du Ministre du Numérique et de la Digitalisation, à l'issue d'une procédure d'appel à candidatures.

Principales missions et responsabilités du Conseil de Régulation:

- Superviser les activités de l'Autorité de Régulation en application des orientations et de la politique dans le domaine des communications électronique et de la poste ;
- Veiller au bon exercice des fonctions et attributions statutaires de l'Autorité de Régulation ;
- Emettre des avis motivés et de faire des recommandations sur :
 - Les projets de décisions réglementaires élaborées par l'Autorité de Régulation ;
 - Le règlement des appels à la concurrence, les dossiers d'instruction afférents à l'octroi de licence y compris les textes des cahiers des charges fixant les droits et obligations des exploitants de réseaux de communication électroniques et de la poste ouvert au public ;
 - Les dossiers d'instruction des demandes de modification des tarifs de services des communications électroniques et de poste ;
 - Les dossiers d'instruction relatifs à l'approbation du catalogue d'interconnexion des opérateurs ;
 - Les dossiers de règlement des litiges, de conciliation entre opérateurs, d'une part et entre ceux-ci et les fournisseurs de services de communications électroniques et de la poste d'autre part ;



- Toute autre question afférente aux missions de l'Autorité de régulation définies par la loi n° 2014-14 du 09 juillet relative aux communications électroniques et à la poste.

Profil du candidat aux fonctions de membre du Conseil de Régulation :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac+4 au moins issu d'une formation supérieure d'ingénieur télécoms/système d'information, de droit, d'économie ou de gestion ;
- Avoir des compétences et expériences avérées dans le domaine des communications électroniques et de la poste au plan technique, économique, et/ou juridique ;
- Avoir une expérience professionnelle de dix (10) ans au moins dans l'un des domaines (communications électroniques ou poste) ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement des secteurs des communications électroniques ou de la poste ;
- Etre de bonne moralité ;
- Avoir l'esprit d'analyse, de synthèse et d'initiative ;
- Savoir faire preuve d'intégrité, d'éthique et de discrétion ;
- Etre capable de travailler en équipe.

La qualité de conseiller est incompatible avec celle de membre du Gouvernement, avec l'exercice de tout mandat électif et de tout intérêt personnel lié au secteur des communications électroniques et de la poste à l'exception des activités d'enseignement et/ou de recherche.

Ce profil est-il le vôtre ?

Déposez votre dossier

- Au siège du cabinet sous plis fermé avec inscrit au verso le nom et prénoms du candidat : C/892 Sikècodji, 1^{ère} rue à droite après l'Office du Bac, 1^{er} carrefour, 2^{ème} maison à droite (immeuble à 2 étages) Cotonou ;

OU

- Par mail à l'adresse : arcepbenin@talentsplusafrique.com .

Un accusé réception vous sera envoyé dès réception du dossier de candidature ; cependant si vous ne recevez pas ledit accusé de réception, merci de bien vouloir renvoyer le mail.

Faites-nous parvenir une lettre de motivation adressée au Directeur Général du Cabinet Talents Plus Conseils, les copies des diplômes, les preuves des expériences demandées



(certificats et/ou attestations de travail), un CV détaillé qui précise les noms et contacts (e-mail, téléphone, fonction et nom de l'entreprise) des trois derniers employeurs (hormis l'employeur actuel) ainsi que les noms et contacts (e-mail, téléphone, fonction et nom de l'entreprise) de trois personnes de référence.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Date limite de réception des candidatures : 02 DECEMBRE 2020

Pour plus d'infos: 00 229 95 10 91 51/ 97 77 69 79 www.talentsplusafrique.com